

## Lettre ouverte aux transporteurs par l'Association des Sous-Concessionnaires d'Autoroutes



## Lettre ouverte aux transporteurs par l'Association des Sous-Concessionnaires d'Autoroutes

Mesdames, Messieurs,

La presse s'est fait l'écho de chauffeurs routiers dénonçant un service de douche payant sur autoroute. Ceci ne relève pas du réseau concédé que nous exploitons mais pourrait être éventuellement le fait d'opérateurs privés ou exploitants sur d'autres réseaux.

Les membres de l'ASCA souhaitent réaffirmer que la gratuité des douches pour les professionnels de la route est de rigueur sur les aires de service qu'ils exploitent, conformément à la réglementation en vigueur sur les autoroutes concédées. Si l'un de vos chauffeurs rencontrait une situation différente sur le réseau des autoroutes concédées, nous vous invitons à le signaler à l'ASCA.

L'ASCA souhaite rappeler que sa priorité absolue reste de protéger les clients et le personnel des aires de service dont le dévouement est exemplaire. L'ASCA invite donc vos membres à respecter scrupuleusement les « gestes barrière » et les règles de distanciation sociale lors de leur visite sur les aires de service.

L'ASCA rappelle que, hormis la restauration, l'ensemble des aires de service continuent à fonctionner pour ce qui concerne la distribution de carburant et les boutiques (y compris les sandwiches, plats à réchauffer et autres solutions pour se restaurer), avec dans un certain nombre de cas des mesures de précaution (passe-paquet, gestion de flux dans le bâtiment...) afin de rassurer et de protéger les clients comme les personnels.

L'ASCA est bien sûr aux côtés des transporteurs dans ce contexte difficile, et nous mettons tout en œuvre afin de permettre aux transporteurs d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

## ***RAPPEL AUX TRANSPORTEURS***

L'OTRE appelle ses adhérents à de nouveau sensibiliser leurs conducteurs sur le strict respect des règles sanitaires essentielles :

- Respect rigoureux des gestes « barrière »
- Respect rigoureux des règles de distanciation sociale
- Discipline sur l'usage des communs dans les aires de service
- Respect des consignes indiquées par affichage sur les aires de service

**L'ASCA est l'Association des Sous-Concessionnaires d'Autoroutes. Elle regroupe les sociétés titulaires d'un**

**contrat de sous-concession pour l'exercice d'une ou plusieurs activités (carburants, boutique ou restauration) sur autoroutes concédées. Ces sociétés sont les suivantes:**

**Distribution Pétrolière**

**CERTAS ENERGY RETAIL France (ESSO)**

**TOTAL MARKETING France**

**ENI France**

**SODIPEC (Leclerc Autoroutes)**

**PICOTY AUTOROUTES (AVIA)**

**THEVENIN & DUCROT AUTOROUTES (AVIA)**

**SHELL France**

**CARAUTOROUTES (Carrefour)**

**DYNEFF**

**Restauration**

**AREAS**

**AUTOGRILL COTE France**

**SIGHOR**

**SSP Province**

**MC DONALD'S**